

Contacts

- ❖ Comité départemental de La Manche

14 Rue de la République
50 120 Equeurdreville-Hainneville
Tél : 02 33 93 34 76
Adresse mail : cd50-virginie@orange.fr

- ❖ Collège Bucaille-Charcot

30 rue de la Bucaille
50 130 Cherbourg-en-Cotentin Cedex
Tél : 02 33 53 17 61
Adresse mail : ce.05020081@ac-caen.fr

En partenariat avec :
Le collège Bucaille-Charcot
La ville de Cherbourg-En-Cotentin



Section Sportive Basket-ball

Collège Bucaille-Charcot



Saison 2021-2022





Objectifs

La section sportive est soutenue par le comité de la Manche de Basket-ball

❖ Comité et collège

Regrouper et former les potentiels de 11 à 14 ans garçons et filles afin qu'ils atteignent le meilleur niveau et renforcer ainsi nos clubs qui disputent les championnats intermédiaires.

Créer une structure performante en qualité d'entraînement, de suivi technique, de suivi médical et de suivi scolaire.

La section sportive est un stade de formation préalable à l'entrée au pôle espoir qui regroupe et forme les potentiels régionaux de 13 à 15 ans.

❖ Elève

Améliorer et perfectionner les fondamentaux individuels de l'élève.

Développer le goût de l'effort et insister sur la persévérance dans les apprentissages.

Profiter d'un horaire aménagé permettant de concilier les entraînements de la section et le travail scolaire.

Encadrement

Responsables élus :

- MOUCHEL Thierry – Président du Comité
- CARIOU Patrice – Président de la Commission Technique

Responsables collègue :

- Monsieur JOLITON – Principal du collège
- Monsieur DES COGNETS – Professeur d'EPS

Responsable Technique :

- HANSEN Virginie – Cadre Technique Fédéral, BE 1

Fonctionnement

❖ Recrutement et conditions d'accès

Être admis (e) scolairement en classe supérieure et obtenir un avis favorable de la direction du collège.

Être licencié (e) à la Fédération Française de Basket-ball.

Réussir les tests sportifs d'entrée.

Recrutement effectué par le comité.

Possibilité d'une dérogation scolaire afin d'intégrer la section scolaire.

Le collège ne possède pas d'internat.

Entrée en classe de 6^{ème} (possibilité en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} si places disponibles)

Les élèves restent licenciés dans le club de leur choix

❖ Entraînements et engagements

Aménagement de l'emploi du temps : la section s'effectue sur le temps du midi de 11h à 14h

3h de section sportive en plus des heures d'EPS obligatoires :

- Le lundi et jeudi pour les 4^{ème}-3^{ème}.
- Le mardi et le vendredi pour les 6^{ème}-5^{ème}

Les trajets entre le collège et le gymnase sont effectués par les encadrants de la section.

